

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
Rue de Herve 667
4030 Grivegnée
Direction : M. JB Blaise
☎ 04/365 00 82 – 0473/760690
✉ directionstjosephbdb@gmail.com
🌐 <http://www.saintjosephboisdeboux.be>



Liège, le 24 septembre 2021

Chers parents,

Le mois de septembre est déjà bien entamé. Nous sommes aujourd'hui à la veille d'un week-end un peu prolongé : lundi, en effet, c'est la fête de la Communauté française et c'est jour de congé !

Vous lirez quelques informations utiles en parcourant cette newsletter.

Tout d'abord, je voulais répéter un énorme merci à l'Association des Parents de notre école pour l'organisation de la matinée de ce dimanche 19 septembre ! Quelle magnifique et sereine ambiance dans la cour de l'école où nous n'étions pas moins de 200 à partager un petit déjeuner et, ensuite, à nous balader dans les environs de l'école !

Vous trouverez quelques clichés de cet événement en cliquant sur l'onglet « Activités » sur le site de l'école.

Dans le même ordre d'idées, le titulaire de votre enfant vous a remis (ou vous remettra prochainement) un code d'accès à la plateforme « toutemonnee.com ». N'hésitez pas à vous connecter ! Par exemple, ce jeudi, nos élèves de P1 et P2 se sont rendus au parc Forestia. Les institutrices ont pu prendre des photos et les publier sur cette plateforme. Que de magnifiques clichés pour de non moins magnifiques souvenirs de cette belle journée ! De plus, cette plateforme n'est accessible qu'aux parents des élèves de la classe. Elle reste donc très confidentielle.

Bien sûr, grâce à ce vecteur, d'autres informations ou communications pourront aussi circuler. N'hésitez donc pas à utiliser le code que vous avez reçu ou que vous allez recevoir !

Cette semaine, les élèves de la P3 à la P6 ont reçu un feuillet qui présente le projet jogging. Comme il y a deux ans, nous souhaitons participer avec nos plus grands élèves au jogging de Bois-de-Breux organisé par les mouvements de jeunesse de notre paroisse. N'oubliez donc pas de compléter le talon de ce feuillet et de le remettre pour ce mercredi 29 au plus tard au titulaire de votre enfant. Et si vous aussi vous participez à ce jogging familial ? Pour s'inscrire, rien de plus simple : rendez-vous sur le site : <http://joggingbdb.be/> !

Je voulais aussi rappeler un point de notre règlement d'ordre intérieur. En page 19 de celui-ci, vous verrez que les animaux ne sont admis dans les cours de récréation. Comme vous pouvez le lire, il s'agit bien sûr d'une question de sécurité.

Ensuite, nous allons connaître un changement d'entrée et de sortie au 667. La villa sise au n°665 va subir de lourds travaux de rénovation. L'accès actuel sera inutilisable durant approximativement un an. L'entrepreneur va réaliser un nouvel accès à l'école. Pour entrer et pour sortir de l'école, vous devrez passer par un couloir qui sera aménagé dans les garages qui se trouvent sur cette même parcelle. Ce couloir donnera sur le passage qui se trouve entre le 3^{ème} et le 4^{ème} garage et que l'on emprunte actuellement pour entrer dans la cour de l'école. Monsieur Philippe placera dès que possible un éclairage avec détecteur de mouvements. Ce changement va demander quelques jours d'adaptation mais ne constituera pas un désagrément insupportable !

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite un excellent week-end,

M. JB Blaise,